

## AVIS D'OFFRE DE DROITS

*Les titres offerts par le présent avis n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933, telle que modifiée (la « loi américaine sur les valeurs mobilières »), ou en vertu des lois sur les valeurs mobilières d'un quelconque État des États-Unis. Cet avis d'offre de droits ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat de l'un des titres proposés par les présentes aux États-Unis, et les titres proposés aux présentes ne peuvent pas être offerts ou vendus aux États-Unis ou à des personnes américaines, à moins d'être inscrits en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières et des lois sur les valeurs mobilières des États en vigueur, ou en vertu d'une exemption de ces exigences d'inscrits. « États-Unis » et « personne américaine » sont définis dans le Règlement S de la loi américaine sur les valeurs mobilières.*



**Regenx Tech Corp. (« Regenx » ou la « société ») (CSE : RGX) (OTCQB : RGXT) (FSE : YRS WKN : A2DSW3)**

### AVIS AUX PORTEURS DE TITRE – 26 MARS 2024

Les termes: nous, nos, notre, nôtre et autres termes semblables au présent avis signifient Regenx. Les termes: vous, vos, votre, vôtre et autres termes semblables au présent avis signifient les porteurs d'actions ordinaires du capital de Regenx. Sauf indication contraire, les références aux « \$ » ou aux « dollars » désignent les dollars canadiens.

Nous disposons actuellement d'un fonds de roulement suffisant pour durer deux mois. Nous avons besoin de 75 % de l'offre pour durer douze mois.

#### **QUI PEUT PRENDRE PART À L'OFFRE?**

Regenx émet aux porteurs (les « actionnaires ») de ses actions ordinaires en circulation (les « **actions ordinaires** ») inscrits à la fermeture des bureaux le 2 avril 2024 (la « **date d'inscription** ») un total de 395 508 808 droits transférables (chacun, un « **droit** ») de souscrire à un total de 395 508 808 actions ordinaires selon les modalités énoncées aux présentes (l' « **offre** »).

#### **QUI EST ADMISSIBLE À RECEVOIR DES DROITS?**

Les droits sont offerts uniquement aux actionnaires (les « **porteurs admissibles** ») : (i) qui résident dans chaque province et territoire du Canada (les « **juridictions admissibles** »), et (ii) qui ont satisfait aux exigences énoncées ci-dessous sous la rubrique « Actionnaires nécessitant des exemptions » pour les actionnaires qui résident à l'extérieur des juridictions admissibles. Les actionnaires seront présumés résider au lieu indiqué sur leur adresse figurant aux registres sociaux, sauf preuve contraire présentée à notre satisfaction.

#### Actionnaires nécessitant des exemptions

Le présent avis ne doit pas être interprété comme une offre de droits, et les actions ordinaires ne peuvent pas non plus être émises lors de l'exercice des droits offerts, pour être vendues aux actionnaires dans tout territoire à l'extérieur des territoires admissibles (ces personnes étant désignées comme « **actionnaires** »).

**nécessitant des exemptions** »). Au lieu de cela, les actionnaires nécessitant des exemptions recevront une lettre décrivant comment ces actionnaires peuvent participer à l'offre, ainsi que les actionnaires nécessitant des exemptions qui sont en mesure de démontrer leur admissibilité à participer à l'offre en fournissant un certificat de statut d'acheteur exempté dûment rempli (comme indiqué dans cette lettre) ou en fournissant d'autres preuves satisfaisantes pour la société peuvent participer selon les mêmes conditions que celles applicables aux porteurs admissibles.

### **COMBIEN DE DROITS OFFRONS-NOUS?**

Nous offrons un total de 395 508 808 droits permettant d'acheter 395 508 808 actions ordinaires dans le cadre de l'offre.

### **COMBIEN DE DROITS ALLEZ-VOUS RECEVOIR?**

Chaque porteur admissible recevra un (1) droit pour chaque (1) action ordinaire détenue à la date de référence.

### **QU'EST-CE QU'UN DROIT VOUS PERMET DE RECEVOIR?**

Un (1) droit permettra à son détenteur de souscrire à une (1) action ordinaire au prix de souscription de 0,0075 \$ par action ordinaire (le « **prix de souscription** ») jusqu'à 17 h (heure de Toronto) le 21 mai 2024 (le « **privilège de souscription de base** »).

Tout porteur admissible qui exerce tous ses droits en vertu du privilège de souscription de base aura également le privilège supplémentaire de souscrire au prorata des actions ordinaires supplémentaires non achetées par ailleurs, le cas échéant, aux termes du privilège de souscription de base, au prix de souscription (le « **privilège de souscription supplémentaire** »).

### **COMMENT RECEVREZ-VOUS VOS DROITS?**

Porteurs admissibles inscrits - Si vous êtes un porteur inscrit d'actions ordinaires, un avis du système d'inscription directe des droits (l'« **avis SIDD** ») représentant le nombre total de droits auxquels vous avez droit à la date d'inscription est joint au présent avis. Veuillez consulter l'avis SIDD, qui comprend un formulaire de souscription et les dispositions détaillées de la circulaire relative à l'offre de droits concernant les droits datée du 26 mars 2024 (la « **circulaire** »), pour obtenir des instructions sur la manière d'exercer vos droits.

Porteurs véritables admissibles - Vous êtes un porteur véritable d'actions ordinaires si vous détenez vos actions par l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières, d'une banque ou d'une société de fiducie ou d'un autre participant (un « **participant CDS** ») au système d'inscription en compte administré par CDS Clearing and Depository Services Inc. (« **CDS** »). Le nombre total de droits auxquels ont droit tous les porteurs véritables admissibles à la date d'inscription seront émis et déposés auprès de CDS après la date d'inscription. Si vous êtes un porteur véritable admissible, nous nous attendons à ce que vous receviez une confirmation du nombre de droits qui vous ont été émis de la part du participant CDS concerné conformément aux pratiques et procédures de ce participant CDS. CDS sera responsable de l'établissement et du maintien des comptes d'inscription en compte pour les participants CDS détenant des droits.

Porteurs non résidents des juridictions admissibles - Les actionnaires qui ne résident pas dans les juridictions admissibles peuvent toujours être admissibles à participer à l'offre selon les modalités et sous réserve des conditions énoncées à l'« Avis aux actionnaires américains nécessitant des exemptions pour participer à l'offre » accompagnant cet avis (dans le cas des actionnaires qui résident aux États-Unis) et

dans l'« Avis aux actionnaires internationaux nécessitant des exemptions pour participer à l'offre » (dans le cas des actionnaires qui sont résidents d'une juridiction internationale située en dehors des États-Unis) accompagnant cet avis. Les procédures d'information et autres procédures décrites aux présentes et dans la circulaire applicables aux porteurs admissibles au Canada s'appliqueront également aux actionnaires nécessitant des exemptions qui sont en mesure de satisfaire aux exigences énoncées dans l'« Avis aux actionnaires américains exigeant des exemptions pour participer à l'offre » et dans l'« Avis aux actionnaires internationaux nécessitant des exemptions pour participer à l'offre » (le cas échéant) à la satisfaction de la société.

## **QUAND ET COMMENT POUVEZ-VOUS EXERCER VOS DROITS?**

Les droits peuvent être exercés jusqu'à 17 h 00 (heure de Toronto) le 21 mai 2024 (l'« **heure d'expiration** »). Les droits non exercés au plus tard à l'heure d'expiration seront nuls et sans valeur.

Si vous êtes un porteur admissible inscrit qui reçoit un avis SIDD, vous pouvez exercer votre privilège de souscription de base et votre privilège de souscription supplémentaire (si vous le souhaitez) en remplissant le ou les formulaires de souscription appropriés joints à l'avis SIDD et en déposant le SIDD dûment rempli. L'avis, accompagné du paiement intégral du prix de souscription pour chaque action ordinaire souscrite, à « Computershare Investor Services Inc. », l'agent des droits, au plus tard à l'heure d'expiration :

*Livraison en main propre ou par service de messagerie :*

Computershare Investor Services Inc.  
8th Floor, 100 University Avenue  
Toronto, Ontario M5J 2Y1  
Attention: Corporate Actions

Computershare Investor Services Inc.  
Boîte postale 7021  
31 Adelaide Street East  
Toronto, Ontario M5C 3H2  
Attention: Corporation Actions

Vous pouvez joindre Computershare Investor Services inc., au 1 800 564-6253.

Veuillez consulter la circulaire et votre avis SIDD pour plus d'informations.

Si vous êtes un porteur véritable admissible et détenez vos droits par l'intermédiaire d'un participant CDS, vous devez coordonner tous les exercices, transferts ou achats de droits par l'intermédiaire de votre participant CDS au plus tard à l'heure d'expiration ou à toute date antérieure exigée par votre participant CDS. Nous nous attendons à ce que chaque porteur véritable admissible reçoive une confirmation d'émission ou d'achat, selon le cas, de la part de son participant CDS par l'intermédiaire duquel les droits sont émis conformément aux pratiques et politiques de ce participant CDS. Veuillez consulter la circulaire pour plus d'informations. De plus, les actionnaires véritables admissibles devraient communiquer avec leur participant CDS particulier pour obtenir tous les détails sur la façon d'exercer leurs droits.

Les souscriptions d'actions ordinaires effectuées dans le cadre de l'offre seront irrévocables et les souscripteurs ne pourront pas retirer leurs souscriptions d'actions ordinaires une fois soumises.

## **QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES?**

Cet avis contient des informations importantes que vous devez connaître sur Regenx. Vous pouvez trouver plus de détails dans la circulaire d'offre de droits de Regenx datée du 26 mars 2024. Pour en obtenir copie, consultez le profil de Regenx sur le site Web SEDAR+ au [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), consultez [www.regenx.tech](http://www.regenx.tech), demandez une copie à votre représentant ou contactez Emily Richardson à [emily@regenx.tech](mailto:emily@regenx.tech). Vous

devriez lire la circulaire d'offre de droits, ainsi que le dossier d'information continue de Regenx, pour prendre une décision éclairée.

**DATÉ** du 26 mars 2024

*(Signé) « Don Weatherbee »*

Don Weatherbee

Président

Regenx Tech Corp.